

Pose du Nœud de Raccordement Optique (NRO) d'Aubusson

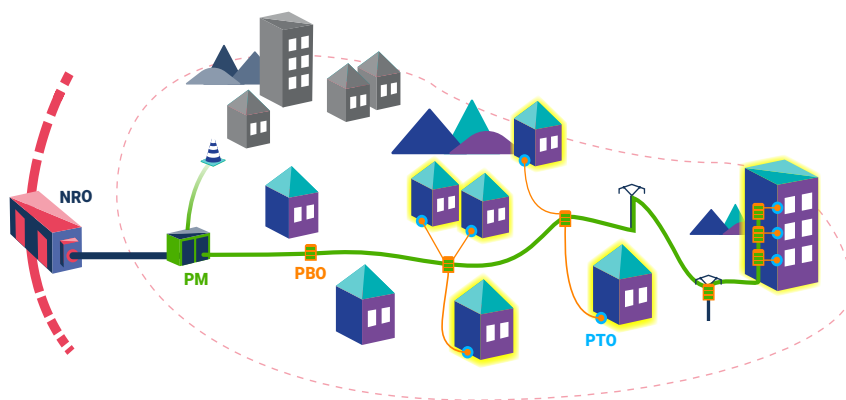
Pour permettre à tous les Creusois d'accéder au très haut débit, le syndicat DORSAL déploie actuellement un vaste réseau public fibre optique, en étroite collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Creuse et les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Europe. Sur le territoire de la Communauté de communes Creuse Grand Sud, une étape importante se concrétise aujourd'hui avec l'installation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) à Aubusson. Ce local technique, qui accueillera les équipements des opérateurs fournisseurs d'accès Internet (FAI) constitue un maillon intermédiaire essentiel entre le réseau de fibre optique et l'habitant. À terme, il desservira environ 6 500 foyers et locaux d'activité.

LE RÔLE D'UN NRO ?

Le NRO d'Aubusson s'apparente à la pose de la première pierre du réseau de fibre jusqu'à la maison sur le secteur. C'est le préalable aux travaux de desserte.

À partir de ce NRO, seront déployés les câbles de fibre optique jusqu'à des **Points de Branchements Optiques (PBO)** situés à proximité immédiate de tous les locaux d'habitation des communes concernées, en passant par des armoires de distribution intermédiaires appelées **Points de Mutualisation (PM)**.

Le moment venu, les habitants souhaitant s'abonner à la fibre devront s'adresser à un Fournisseur d'Accès Internet qui procèdera au raccordement final de leur logement, depuis le PBO situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur du domicile où sera installée une **Prise Terminale Optique (PTO)**.



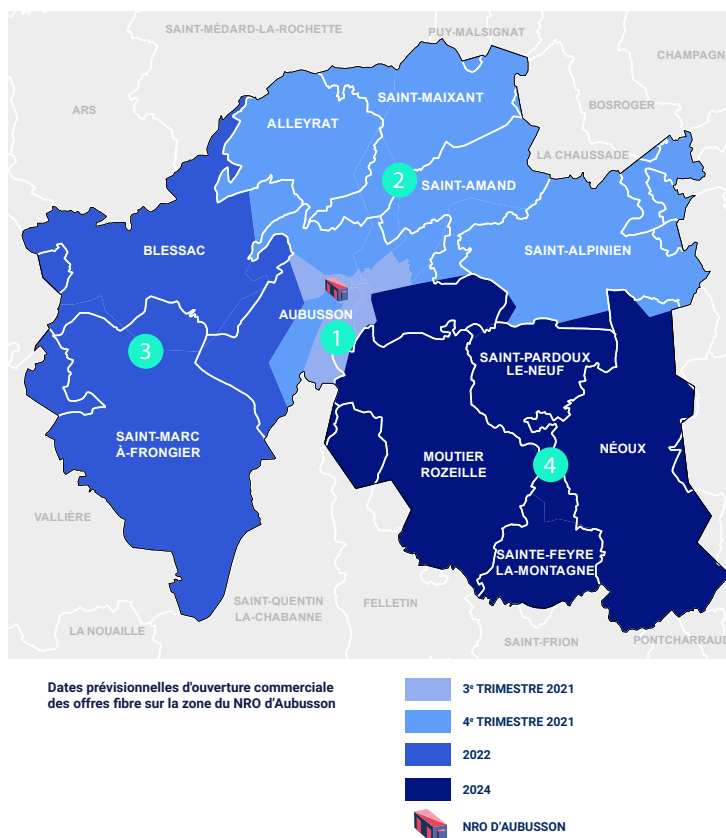
LES SECTEURS DESSERVIS PAR LE NRO D'AUBUSSON

Le NRO d'Aubusson permettra de raccorder près de 6500 lignes optiques, soit autant de foyers ou locaux d'activité qui pourront s'abonner à la fibre.

Plusieurs communes sont concernées : **Aubusson, mais aussi Alleyrat, Saint-Maixant, Saint-Amand, Saint-Alpinien, Blessac, Saint-Marc-à-Frongier, Saint-Pardoux-le-Neuf, Néoux, Moutier-Rozeille et Sainte-Feyre-la-Montagne.**

15 zones arrière de déploiement ont été définies. L'ouverture commerciale des offres fibre s'échelonnent selon 4 grandes échéances, entre le 3^e trimestre 2021 et 2024.

Rappelons que le réseau fibre jusqu'à la maison (FTTH : Fiber To The Home) est structuré en « plaques », organisées autour d'un NRO. Le déploiement et la commercialisation du réseau suivent cette logique de plaques, dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes.



LE DÉTAIL DES TRAVAUX

Les études et travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises **Axione Bouygues Énergie Service, pour le compte de DORSAL**. Ils consistent à :

- installer des armoires de rue ;
- déployer des câbles contenant la fibre, en s'appuyant en priorité sur les infrastructures téléphoniques ou électriques existantes.

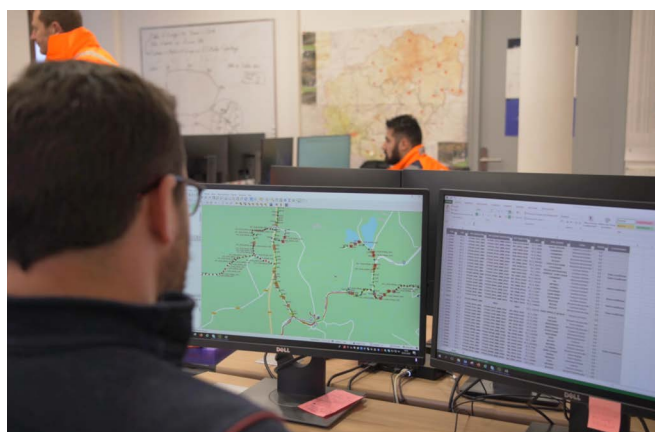
Au programme, sur les secteurs 1 et 2 :

- + de 146 km de câbles optiques seront déployés, en aérien ou en souterrain ;
- 8,9 km de tranchées souterraines seront créés ;
- 241 nouveaux poteaux seront implantés ;
- 1260 Points de branchements (PBO) seront posés.

Les secteurs 3 et 4 doivent encore faire l'objet d'études pour identifier l'ensemble des habitations et locaux à raccorder et vérifier l'état des infrastructures existantes. Le futur réseau fibre pourra ensuite être modélisé.

Côté calendrier des déploiements (6 mois environ) :

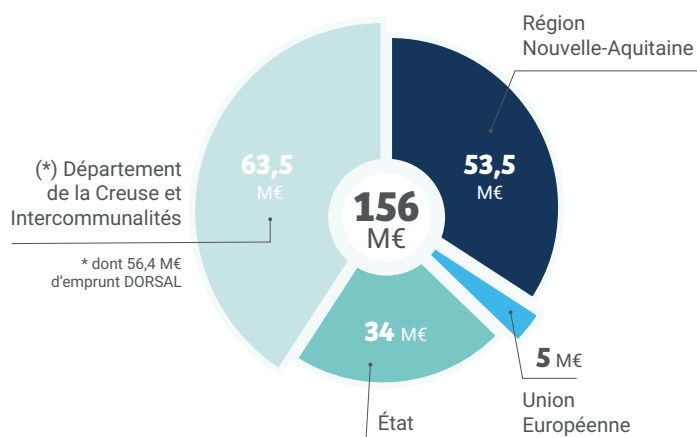
- les travaux des secteurs 1 et 2 ont démarré en début d'année et s'achèveront en juillet-août 2021 ;
- ceux du secteur 3 devraient démarrer fin 2021 ;
- ceux du secteur 4 devraient démarrer fin 2023.



LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN CREUSE

En Creuse, les chantiers s'échelonnent jusqu'en 2024 pour construire **79 000 lignes**. Après la fin des travaux sur un secteur, trois mois d'attente sont nécessaires avant que les habitants concernés ne puissent souscrire à une offre fibre. Le temps que les fournisseurs d'accès à Internet partenaires, installent leurs équipements sur le réseau public. Une arrivée de la fibre progressive, pour cet important chantier comparable à l'arrivée de l'électricité.

UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 156 MILLIONS D'EUROS



QUI FAIT QUOI ?



LE MAÎTRE D'OUVRAGE, PROPRIÉTAIRE DU RÉSEAU

- Assure le montage financier du projet en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine les calendriers de déploiement, avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



L'EXPLOITANT DU RÉSEAU (DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET (FAI)

- Proposent aux habitants des abonnements «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public pour fournir leurs offres

+ d'infos



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit + prix appel

POUR TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET LES QUESTIONS DE RACCORDEMENT, RDV SUR

NATHD.FR

+ D'INFOS SUR LE PROJET ET ACCÈS AU CALENDRIER DES DÉPLOIEMENTS SUR

DORSAL.FR

CARTE INTERACTIVE DES DÉPLOIEMENTS

CONTACT PRESSE

Céline Cherpin, 06 67 30 51 92 - com@dorsal.fr

Avec le soutien de

